

MétroPôle Images

Note de présentation du projet

Les images, devenues indispensables à toute forme de communication, sont porteuses de **la mémoire et de l'histoire d'un territoire et de ses habitants**. Elles constituent un bien commun. Cependant, ces images sont fragiles, périssables, dispersées, et difficilement accessibles. De ce constat est née l'idée d'un **dispositif de ressources d'archives audiovisuelles**, qui a pour objectif de favoriser la transmission de ce patrimoine au grand public, et notamment aux jeunes générations qui sont particulièrement sensibles à ce support.

Les utilisations offertes par un tel service sont larges et **ne concernent pas que le grand public**, mais aussi le monde de la recherche, le secteur culturel et pédagogique, le domaine du tourisme, les professionnels de l'image, la presse, les collectivités, etc.

Etapes déjà franchies

La RUL a conduit une étude destinée à produire un :

- diagnostic des ressources et de leur disponibilité
- des propositions de positionnement
- des recommandations techniques
- des propositions d'organisation
- l'identification de partenariats envisageables.

Ce travail a été réalisé par la société Mona Lisa Production, associée à Alice Dauphin, avocate, chargée des aspects juridiques de la mise en œuvre du projet, et à des experts techniques. Le principe d'une **plateforme dématérialisée basée sur un site internet**, et les premières orientations en termes de portage du projet ont été retenus.

Quelles sont les ressources possibles ?

Le projet porte sur le champ des archives détenues par **les collectivités, les sociétés de production, les entreprises, et les cinéastes amateurs**. Les archives télévisuelles détenues par l'INA ne sont pas concernées.

L'étude a permis d'identifier 285 structures à l'échelle de la région urbaine lyonnaise (parmi lesquelles 218 sociétés de production et 67 institutions ou collectivités). Les premiers retours, obtenus de la part de **31 sociétés ou institutions**, ont permis de repérer plus de **2 600 films** (dont 183 sont déjà numérisés, soit 55 heures d'images, et 2 445 films qui restent à numériser, soit 450 heures d'images).

Ces films couvrent une période allant **de 1922 à nos jours** et sont caractérisés par une grande diversité (Ciné-journal de Lyon et de St-Etienne, films sur les transformations de quartiers, archives d'entreprises, interviews ou portraits d'artistes ou de scientifiques, témoignages d'acteurs de l'histoire du territoire ou de simples citoyens, etc.). Toutefois, un grand nombre d'archives reste encore à prendre en compte, à ce jour, 10% des contacts engagés ont été exploités.

Le champ couvert par les archives audiovisuelles étant extrêmement large, **six thématiques** en phase avec les grands enjeux métropolitains ont été retenues : **la mobilité et les transports, l'innovation et les inventions, les grands projets urbains, les grands événements culturels et sportifs, l'histoire industrielle de la métropole, et le tourisme**.

Quelles sont les utilisations possibles de ces images ?

Le dispositif pourra assurer plusieurs fonctions, dont les implications techniques et financières sont différentes :

- **Permettre le visionnage gratuit des vidéos par le biais d'un site internet** accessible au grand public (sans téléchargement)
- **Proposer aux professionnels de l'image d'acquérir à titre payant les droits** pour une utilisation commerciale d'extraits d'images (avec l'autorisation des ayants-droit).
- **Proposer des fonctions évoluées** : Au vu de la technologie actuelle et à venir, de nombreuses autres utilisations de ces images peuvent être envisagées, notamment dans le domaine de l'éducation (comme par exemple l'enrichissement des contenus pédagogiques mis à disposition des enseignants ou des élèves), du tourisme (comme par exemple l'accès via smartphone à des images d'archives relatives au lieu où le visiteur se trouve), ou de la communication (comme la possibilité pour un particulier ou un professionnel de composer une « carte postale vidéo »). Ces fonctions nécessiteront de la R&D.

Qui sont les partenaires potentiels ?

Il s'agit **des collectivités, des sociétés de production, des entreprises, voire des particuliers**, qui souhaiteraient valoriser et mettre à disposition leurs ressources audiovisuelles. Certaines entreprises, telles que Sanofi Pasteur et JC Decaux nous ont déjà montré quelques archives qui pourraient faire partie du fonds, exprimant ainsi un intérêt pour le projet.

Le **pôle de compétitivité Imaginove**, qui fédère plus de 200 entreprises rhônalpines travaillant autour de l'image, s'est déclaré fortement intéressé par la démarche. Son appui et son expertise en termes de technique et de moyens de diffusion seront utiles au projet.

Un partenariat avec **l'INA Centre-Est** pourrait se faire à travers un échange de savoir-faire techniques ainsi qu'une passerelle entre nos plateformes web respectives.

Comment engager le projet ?

Une fois lancé, le projet passera par les étapes suivantes :

- Sélection des premières archives : il est préconisé de retenir une dizaine d'heures d'images pour le lancement du dispositif ;
- Identification des ayants-droit et obtention des droits d'auteur : un contrat-type de cession de droits a déjà été élaboré avec l'appui de juristes ;
- Numérisation et indexation : ce travail nécessitera l'intervention d'un prestataire externe ;
- Conception de la plateforme web et intégration des vidéos : idem ;
- Alimentation du catalogue : il convient de poursuivre le travail de recherche et d'identification des sources entamé dans le cadre de ce premier état des lieux ;
- Mise en place de deux comités d'experts : le premier pour aider à la sélection des images, le second pour accompagner les évolutions technologiques de la plateforme.

Le dispositif nécessite de se doter d'une **personnalité morale**, notamment pour obtenir les droits de diffusion des archives auprès des ayants-droit. Les juristes mobilisés dans le cadre de l'étude préconisent **le statut d'association loi 1901**. Ce statut offre une grande souplesse en termes de mode de fonctionnement et de nature des adhérents. Une association est ouverte à des personnes publiques ou privées. La création d'une association ad hoc donnera la possibilité à des institutions, des sociétés ou des particuliers de devenir membre de l'association en déposant leurs archives. Ces partenaires pourront ainsi, s'ils le souhaitent rester acteurs de la vie de leurs archives. Les statuts peuvent prévoir différents collèges, avec des missions et des pouvoirs différents.

Quel budget de démarrage et quelles retombées économiques envisageables ?

Le coût du lancement du dispositif dépend de **plusieurs paramètres** :

- Du nombre d'heures d'archives mises à disposition
- Du format de ces archives (car le coût de la numérisation varie en fonction du support d'origine)
- Du type de plateforme retenu (qui dépend des fonctions attribuées au dispositif)

	Plateforme web "type"	Plateforme web avec fonctions évoluées
Numérisation et indexation (base : 10h d'images)	entre 46 000 et 70 000 € TTC ¹	
Coût de réalisation de la plateforme web	10 000 € TTC	35 000 € TTC
Coût annuel de la plate-forme web ²	4 300 € TTC	
Coût de constitution d'une association ³	3 800 € TTC	

1 : Le tarif varie en fonction des supports d'origine

2 : Hébergement et maintenance

3 : Frais de rédaction des statuts et règlement intérieur, formalités de dépôt à la Préfecture, et frais de publication

La R&D devra faire l'objet de financements spécifiques, à solliciter auprès des fonds d'aide au développement du numérique nationaux, régionaux, et/ou européens, sur la base notamment du travail préparé à l'occasion de l'appel à projet sur le Grand Emprunt.

Selon les fonctions dont il sera doté, le dispositif pourra générer **plusieurs types de retombées économiques**. Celles-ci sont liées :

- A la vente d'extraits d'archives aux professionnels
- Aux recettes issues des applications payantes proposées au public ou aux professionnels (fonctions évoluées nécessitant de la R&D)
- A l'exploitation commerciale de la technologie développée en R&D (les structures publiques ou privées souhaitant exploiter un fonds d'archives audiovisuelles sur internet constituent un marché potentiel)

Un séminaire pour en savoir plus

Lundi 12 mars à 14h00, la RUL organise à la Région Rhône-Alpes un **séminaire de présentation du projet**. Les résultats de l'étude de préfiguration seront présentés lors de cette demi-journée, qui sera l'occasion de prendre la mesure des différentes dimensions du futur dispositif et de fédérer les énergies autour du projet. Un film de 5 mn réalisé à partir d'images fournies notamment par la Maison du Fleuve Rhône sera projeté à cette occasion, afin de mettre en évidence l'intérêt de valoriser les archives audiovisuelles et d'illustrer les ressources mobilisables pour une thématique particulière (le Rhône).